

Le CIEME

Collectif Interassociatif Enfance, Médias et Education

L'intervention du CSA sur la télé réalité : là où le bât blesse

Le CSA vient de publier les conclusions de sa réflexion sur les émissions de télé réalité. Le CIEME, en tant que collectif d'associations éducatives et familiales, préoccupé de l'impact des médias dans l'éducation des enfants et des adolescents, a été auditionné dans ce cadre. Vice président du CIEME, Christian Gautellier a insisté sur la question des valeurs diffusées par ces émissions, sur l'urgence d'une véritable régulation publique. Il a rappelé l'insuffisance de l'offre d'émissions jeunesse, notamment sur les chaînes publiques, ainsi que la nécessité de veiller à ce que ces émissions de télé réalité ne bénéficient d'aucune aide publique (voir le communiqué du CIEME, <http://www.collectifciem.org/spip.php?article163>).

Le CIEME considère que les bonnes intentions affichées dans le document du CSA ne suffisent pas. Certes il est temps de prendre en compte l'impact désocialisant et anti éducatif de ces émissions regardées par les plus jeunes, mais les mesures envisagées ne sont pas à la hauteur des enjeux. Une véritable régulation publique est nécessaire devant la dérive de telles émissions, avec des sanctions permettant d'en stopper l'inflation. En 2010, le CIEME avait déjà demandé au CSA de sanctionner TF1 pour les dérives de *Secret Story*, au lieu de se contenter de mises en garde successives inefficaces. Les interventions ponctuelles du CSA restent en deçà de l'attente des citoyens, des éducateurs et des parents. Si les enfants regardent massivement des émissions de télé réalité, c'est qu'elles s'installent dans les créneaux des émissions pour la jeunesse et qu'elles font partie des émissions de jeu qui attirent les enfants et les adolescents. Le jeune public est le grand oublié des politiques publiques médiatiques. Le volume des émissions pour la jeunesse diminue, la France n'a toujours pas de journal TV pour les enfants. Elle n'a toujours pas de chaîne publique sans publicité pour les enfants.

Encore une fois, les associations éducatives n'ont pas été entendues. Alors que ces émissions prolifèrent et qu'elles connaissent des débordements réguliers, les pistes proposées par le CSA réaffirment essentiellement le rôle de l'autorégulation des chaînes et la responsabilité des parents, sans créer les conditions d'un changement. Les associations n'avaient pas davantage été écoutées, quand elles ont demandé en 2010 au CSA, de restreindre l'accès des jeux d'argent en ligne en journée à la publicité télévisée. Or, le message des jeux d'argent est, en un sens très proche de celui de la télé réalité, ils prônent tous les deux, une réussite facile, purement monétaire, au détriment des capacités de construction par l'éducation et la culture.

Le CIEME demande au CSA une véritable politique ambitieuse de régulation. Celle-ci doit s'appuyer sur une démarche de dialogue et de concertation, en mobilisant les pouvoirs publics, les éditeurs et diffuseurs de programmes, et la société civile. Le CIEME a toujours mis en avant cette co-régulation multi-acteurs.

*Contact : Christian Gautellier, Vice président du CIEME, membre de la commission
« Protection des mineurs » du CSA - tél : 0689861118 – Christian Gautellier*

Association des ITEP et de leurs réseaux (AIRE); Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre Nationale (APEL); Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA); Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques (AFC); Confédération Syndicale des Familles (CSF); Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant (COGRADE); Conseil National des Associations Familiales Laïques (CNAFAL); Familles de France; les Familles Rurales; les Scouts de France; Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (PEEP); Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE); Fédération des Syndicats Généraux de l'Education et de la Recherche Publique (SGEN-CFDT); les Francas; La Ligue de l'Enseignement ; Les Pieds dans le Paf ; Syndicat des Enseignants (SEP-UNSA); Syndicat National des Enseignants du second degré (SNES); Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des Ecoles et Professeurs d'Enseignement Général de collèges (SNUIPP/FSU); Union Nationale des Associations Familiales (UNAF).

5, rue Laferrrière - 75009 Paris - Tél : 01 42 82 12 25 - e-mail nalpa@unaf.fr - site <http://www.collectifciem.org>